



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 17 novembre 2022

UNE NOUVELLE REPRODUCTION DE LYNX BORÉAL DÉTECTÉE DANS LE MASSIF DES VOSGES

Une nouvelle portée de Lynx a été mise en évidence début août sur une vidéo réalisée par un appareil automatique d'un naturaliste, dans les forêts des Vosges du Nord. Ces images ont été partagées avec l'Office français de la biodiversité (OFB), en charge du suivi de l'espèce. Celles-ci montrent la femelle Lycka accompagnée de deux chatons, tous les trois bien portants. Les acteurs locaux du réseau loup/lynx, animé par l'OFB, sont mobilisés et renforcent progressivement le suivi sur le secteur concerné afin de documenter le devenir de ces individus, sachant qu'en moyenne un jeune sur deux n'atteint pas l'âge adulte.

Malgré l'intérêt porté par beaucoup à cette espèce emblématique, il est recommandé de ne pas chercher à rencontrer ces animaux et de veiller à respecter leur quiétude. Tout dérangement généré par une fréquentation accrue en forêt pourrait avoir des conséquences dramatiques pour ces animaux, le comportement de fuite pouvant présenter une réelle prise de risque pour la femelle et ses jeunes (traversée de route notamment). Bien que rare, en cas de rencontre inopinée, l'attitude à privilégier est de rester immobile et silencieux le temps de laisser l'animal s'éloigner calmement.

Une précédente reproduction, par la même femelle, avait été attestée dans les Vosges du Nord en 2021. C'était alors une première depuis la disparition de l'espèce dans le massif au XVII^{ème} siècle. Cette seconde reproduction confirmée du Lynx boréal dans les Vosges est une bonne nouvelle pour l'avenir de l'espèce sur le massif, néanmoins son statut de conservation dans les Vosges reste très précaire. Une dizaine d'individus sont recensés actuellement sur l'ensemble du massif mais Lycka demeure la seule femelle connue.

Lycka a fait l'objet d'un relâché le 20 mars 2020 en Allemagne dans le massif du Palatinat (Rhénanie-Palatinat), dans le cadre du programme européen LIFE de réintroduction de l'espèce. Originnaire de Suisse, elle est née en 2011 et a vécu dans le canton de Neuchâtel jusqu'à son transfert dans la forêt du Palatinat. Elle est arrivée sur le territoire français fin mars 2020, à la faveur de la continuité écologique offerte par la Réserve de Biosphère Pfälzerwald-Vosges du Nord. Elle s'est progressivement installée dans les Vosges du Nord, fréquentant un vaste territoire d'environ 200 km².

Le Lynx est une espèce qui demeure en danger, elle fait l'objet d'un Plan National d'Actions et localement d'un Plan Régional d'Actions (PRA) pour le massif des Vosges. L'objectif du PRA en faveur du Lynx boréal dans le Massif des Vosges est de rétablir le Lynx dans un état de conservation favorable dans le massif, le plus rapidement possible et, surtout, de manière durable.

L'amélioration de la coexistence avec les activités humaines, la consolidation du réseau d'observateurs de terrain, la préservation de la qualité de l'habitat ou la restauration d'une bonne continuité écologique au sein du massif sont les enjeux prioritaires de ce plan qui est porté par l'État (DREAL Grand Est) et animé par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Pour en savoir plus :

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-d-actions-lynx-massif-des-vosges-a20093.html>

<https://www.parc-vosges-nord.fr/article/lettres-info-lynx>

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)